

# DARI COUSPATE

## COMMUNIQUÉ POST AGO

### Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société DARI COUSPATE du 29 Juin 2022

Les actionnaires de la société DARI COUSPATE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 29 Juin à 10H au siège de la société sous la présidence de Mr Mohammed KHALIL.

Les actionnaires de la société, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, ont approuvé les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de DARI COUSPATE a également examiné et adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées.

L'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte du décès de l'administrateur Mr Ben Meftah Mohammed, et a validé la suppression de son nom de la liste des administrateurs figurant sur l'extrait de registre de commerce de la société DARI COUSPATE.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de distribuer un dividende de 95 Dh par action qui sera mis en paiement à partir du 29 Juillet 2022 auprès d'Attijariwafa Bank.

Les états de synthèse sociaux arrêtés au 31 décembre 2021 qui ont fait l'objet d'une publication préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire n'ont subi aucun changement.